

Délibération n°2021/40

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 715-2 et suivant ;
Vu les statuts et le règlement intérieur, en vigueur de l'établissement.

Objet : Désignation des représentants de l'UTT au sein du GIP Maison Grand Est Europe

Le Conseil d'Administration désigne M. Pierre KOCH, titulaire, et M. Timothée TOURY, suppléant, comme représentants de l'UTT au sein du GIP Maison Grand Est Europe.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 23
Présents : 10
Pouvoirs : 10

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 1



Ronan STEPHAN

Troyes, le 18 octobre 2021
Le président du conseil d'administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 18/10/2021

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 18/10/2021